

## Grand Prix seniors - GOLF DE LA MARTERIE

**LES 13 ET 14 SEPTEMBRE 2025**

### REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux de la ffgolf et de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ et possédant **un certificat médical enregistré sur l'année en cours autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve**, faute de quoi la participation sera compromise.

Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le 16 octobre 1989 ou avant.

### II - FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play** / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 12 septembre 2025, sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.53.05.61.00).

Deux séries :

- **série Messieurs** : comprenant 93 joueurs au maximum, index inférieur à 18.4 / repères 3 marques Jaunes.

- **série Dames** : comprenant 27 joueuses au minimum, index inférieur à 21.4/  
Repères 5 marques Rouges.

Il sera réservé en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre d'index à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus. Le champ de joueurs, toutes séries confondues, sera limité à 144 dont 14 Wild-cards. La limitation du champ de joueurs se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs

Le nombre total de joueurs autorisé pour cette épreuve à cette époque de l'année soit 120 joueurs dont 27 dames. Et 12 Wild Cards

En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions la liste des inscrits pourra être complétée selon les mêmes critères que la liste initiale.

Si à la date de clôture des inscriptions le champ de joueur est incomplet il pourra l'être en ajoutant des dames ou/et des messieurs

### III – CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX

Les 3 premiers Seniors messieurs en brut seront récompensés.

Les 3 premières Seniors dames en brut seront récompensées.

La remise des prix, suivi d'un verre de l'amitié, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

**Départage :** en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF en mort subite sur les trous 4 puis 9 et ainsi de suite si nécessaire.

**NB :** en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

#### **Tirage des départs :**

Le tirage des départs se fait :

- - 1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
- Lors du 2 -ème tour, dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Publication des départs au plus tôt le 21 septembre à 12H

#### **IV - ENGAGEMENTS**

Les bulletins d'inscription sont à envoyer à l'adresse du golf de la Marterie.

Bulletins disponibles en ligne sur le site du Golf de la Marterie :

<https://leslodesdugolfdelamarterie.com/>

de la Ligue NA :

<https://www.ligue-golf-nouvelle-aquitaine.fr/>

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des droits d'engagements transmis par courrier à :

2 tarifs (45 et 95 euros) détaillés sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du jeudi 11septembre 2025 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

#### **V - COMITE DE L'EPREUVE**

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

#### **VI – DROIT A L'IMAGE**

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

**La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement**

**Contact : Domaine de la Marterie 05.53.05.61.00**

#### **Clôture des engagements :**

Dimanche 31 Août 2025 à 18h00

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le lundi 8 septembre par affichage au club de la Marterie et sur le site du Golf ainsi que sur le site de la Ligue NA

**BULLETIN INSCRIPTION GRAND PRIX SENIOR LA MARTERIE  
SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025**

NOM :.....  
PRENOM :.....  
DATE DE NAISSANCE :.....  
N° DE LICENCE :.....  
INDEX :.....  
MOBILE :.....  
MAIL :.....

**Les inscriptions doivent être accompagnées de leur règlement par chèque ou en contactant directement l'accueil du golf muni de votre carte bancaire, paiement par VAD.**

**Règlement par chèque à l'ordre de « SAS DE LA MARTERIE EN PERIGORD »**

**Notre adresse :**

Domaine de la Marterie  
210 allée du golf de la Marterie  
24260 St Félix de Reilhac

**Téléphone :** 05 53 05 61 00

**TARIFS**

Droit d'engagement membre Golf de la Marterie : 45€  
Droit d'engagement non-membre Golf de la Marterie : 95€

**Plan d'accès :**

En Dordogne dans le Périgord Noir à 30 Km de Périgueux, en direction du Bugue.



Possibilité d'hébergements sur place.

Les lodges du golf de la Marterie / Infos : 05.53.05.61.00

<https://leslodgesdugolfdelamarterie.com/les-lodges/>